

Fiscalité et précarité énergétique



200 dépôts pétroliers
11 000 stations -service
6 000 km de pipelines
17 terminaux pétroliers **8** raffineries
110 titres d'exploration -production



Fiscalité et précarité énergétique

6 millions de foyers - soit 9 millions de personnes - se trouvent en situation de précarité énergétique en France.

La fiscalité, composante principale du prix des carburants, est un sujet sensible.

L'instauration de toute nouvelle mesure fiscale et/ou réglementaire environnementale a des conséquences directes sur le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité des entreprises françaises.



- Une précarité énergétique touchant de plus en plus de personnes en France.
- Une fiscalité toujours plus importante dans le prix des carburants [200% du prix HT du SP 95 et 170% du prix HT du gazole, en octobre 2016].
- Une augmentation planifiée de la composante carbone de la TICPE entraînant une augmentation de près de 30 centimes d'euros par litre de carburants à l'horizon 2030.
- Un coût et une fiscalité de l'énergie affectant la compétitivité des entreprises françaises dans le cadre de la concurrence internationale.
- Une charge fiscale des entreprises et des ménages à réduire dans l'optique d'une prévisible hausse des prix de l'énergie.

Propositions

- ❖ Privilégier une fiscalité environnementale incitative et évaluer l'impact social de la hausse de cette fiscalité et des mesures d'interdiction de véhicules.
- ❖ Ajuster les mesures de soutien au développement des énergies et des technologies en fonction de leur niveau de maturité.
- ❖ Promouvoir au niveau européen une fiscalité de l'énergie qui reflète les mérites respectifs de chaque énergie.
- ❖ Poursuivre, à un rythme acceptable pour l'économie et le consommateur, le rapprochement des fiscalités applicables au gazole et à l'essence.
- ❖ Conduire une réflexion sur une révision des principes du droit minier afin de favoriser les retombées directes des productions du sous-sol pour les propriétaires de terrains exploités et accélérer la redistribution des redevances minières aux communes concernées.

